

Dites-nous, M. le Maire...

Qualité de vie à Rochechouart

« Monsieur le Maire, les questions de sécurité, l'isolement numérique des zones rurales, et la désertification médicale sont des sujets essentiels pour le développement de nos communes. Quelles sont la situation et les perspectives de Rochechouart dans ces domaines ? »

Nous pouvons regrouper l'ensemble de ces questionnements sous une seule rubrique : la qualité de la vie. Pour moi, la qualité de vie, c'est « l'ADN » de notre commune. C'est ce qui fait notre spécificité et notre si grand attachement à Rochechouart. Préserver et développer notre bien-être ensemble, tel est le moteur de notre action municipale.

En matière de sécurité, d'abord. La gendarmerie est un partenaire privilégié de notre commune, par l'entremise du Lieutenant Conte et de l'adjudante Alamargot. Les bilans font malheureusement état d'incivilités, et de quelques délits. Pour autant, il convient de rester serein car nous restons très en-deçà des statistiques ; notre commune est dans l'ensemble fort paisible et sûre. Néanmoins, la vigilance de chacun est nécessaire, jusque dans les gestes les plus élémentaires de notre vie quotidienne : retirer les clefs du contact de la voiture quand on fait les courses, s'assurer que la porte du garage est bien fermée le soir, être attentif lorsque le voisin est absent...

Pour ce qui concerne le numérique, il est évidemment essentiel que notre commune ne soit pas « oubliée » sur la carte du haut-débit. C'est un enjeu sur lequel nous agissons depuis plusieurs années, tant au niveau communal qu'intercommunal. Aussi, je me réjouis de voir les zones blanches ou grises s'estomper depuis le début de l'année, grâce à la montée en débit mise en place par la Porte Océane du Limousin, avec le soutien de DORSAL.

Enfin, en matière de santé publique, je ne peux que saluer l'arrivée de deux jeunes ostéopathes sur le territoire (voir p.4) et l'installation prochaine d'un deuxième cabinet de kinésithérapie se précise. Ces praticiens viennent renforcer l'offre de santé de notre commune (deux cabinets médicaux, deux cabinets d'infirmières, deux dentistes, une kinésithérapeute, une podologue et une étiothérapeute).

S'ajoute à cela le lancement de la construction au Puy du Moulin de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire. Nous l'attendons tous. Je vous propose de découvrir ci-dessous, en avant-première, les illustrations présentant ce projet.



Plan de la future maison de santé

L'actu

CCAS

Présent de fin d'année aux aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale rappelle aux personnes de la commune âgées de plus de 65 ans que les modalités du traditionnel présent de début d'année changent à partir de cette année, avec 3 points importants à prendre en compte : La commune offrira désormais aux bénéficiaires soit un colis, soit la participation au repas de début d'année. Il faudra donc, nécessairement, choisir : soit recevoir un colis, soit participer au repas de début d'année.

L'inscription est désormais obligatoire, pour les deux opérations. Les inscriptions pour bénéficier du colis se dérouleront à partir de septembre. Pour participer au repas, il faudra s'inscrire entre novembre et fin décembre.

Les colis seront distribués en janvier 2018, pendant la semaine précédant le repas de début d'année.

Service scolaire

TAP : bilan intermédiaire

Dans le cadre du renouvellement du Projet Educatif de Territoire (PEDT), les services scolaires procèdent à un bilan du travail effectué depuis 2013. Dans le cadre de ce bilan, ils ont soumis des questionnaires personnalisés aux différents acteurs concernés par les Temps d'Activités Périscolaires : enseignants, intervenants, parents, enfants.

L'analyse des données recueillies sera partagée lors de la prochaine Commission « Jeunesse-Education », et constituera un des points de départ de la rédaction du nouveau PEDT.

Installation

Cabinet d'ostéopathie

Depuis le 19 avril, Camille Sicard et Yanis Bounouh ont installé leur cabinet d'ostéopathie à Rochechouart, 2 rue Maurice Thorez.

Diplômés du Conservatoire Supérieur d'Ostéopathie de Toulouse, pouvant consulter aussi bien en français qu'en anglais, les deux praticiens pratiqueront dans leur cabinet, mais aussi au domicile des patients, voire pourquoi pas au sein même des entreprises qui le souhaiteraient.

Culture

Spectacles avec la Mégisserie

Une nouvelle fois, la BIP (Brigade d'Intervention Poétique) organisée dans les cadres des échanges culturels avec la

Mégisserie (Saint-Junien) a fait le plein. La Compagnie Opus a remporté un beau succès avec son spectacle jubilatoire. Ces échanges se poursuivront avec un spectacle délocalisé qui se tiendra Quai Jacques Brel les 11 et 12 mai : « Mendel Schainfeld, le 2^{ème} voyage à Munich », présenté par le Théâtre de l'Echappée. Cette œuvre qui ne manque pas d'interpeller les spectateurs sera également présentée aux scolaires.

Boîtes à Livres

La commission « culture » a pris possession de la Boîte à Livres offerte par le Lion's Club dans le cadre du salon « Faites des Livres ». Elle sera bientôt installée et mise à disposition des rochechouartais, sur un site du centre-ville.

D'autres Boîtes à Livres, à l'apparence pour le moins originale, seront également installées dans les mois qui viennent.

Radio

Nouveau sur Kaolin FM

Depuis quelques semaines, Kaolin FM (88.9) propose un service supplémentaire, en ouvrant gratuitement l'antenne aux petites annonces des auditeurs.

La station relaye aussi gratuitement les agendas des associations rochechouartaises.

Contact : 05 55 55 88 90 ; kaolinfmvgm@gmail.com

Tourisme

OTI Porte Océane du Limousin

Un nouvel Office de Tourisme Intercommunal a vu le jour. Taillé à la dimension de la nouvelle collectivité, il regroupe les anciens OT de Pays de la Météorite et Vienne-Glane.

L'OTI-POL est une association co-présidée par MM. Guylain Tétard et Paul Rougier.

Locaux rénovés au Capitole

L'Office de Tourisme Intercommunal a retrouvé son local rochechouartais, complètement rénové. Les travaux d'aménagement de l'antenne du PNR Périgord-Limousin qui jouxtera les locaux de l'OTI sont en cours.

Concertation

La ville, ensemble

Vous avez des questions sur la vie de la commune ? N'hésitez pas à nous en faire part via le formulaire en ligne sur www.rochechouart.fr, par courriel (contact@rochechouart.com), ou encore dans les boîtes à votre disposition à la Médiathèque et en Mairie.



The Channel

Budget

Thanks to a serious and healthy management, Rochechouart forges ahead, despite the new reduction of the State subsidies. Actually, between 2014 and 2018, this effort represents a total reduction of 600 000 € of the resources.

Nevertheless, through serious savings on the functioning, the townhall managed to secure its own investment capacity. This allows the city to undergo new works this year, representing an amount of 1.9 million €. These investments will concern items such as the city center, sport structures (tennis and bowls), confort (toilet at Babaudus), safety in the schools area, energy savings on municipal buildings, sustainable actions, etc.

The global budget of the city stands at 8 million euros.

Please note that, this year again, the municipal part of local taxes will stay unchanged, with no increase.

Quality of life

Quality of life in Rochechouart is a permanent issue for the municipal team. The city works daily on several items : Safety, in collaboration with Gendarmerie Nationale, with satisfactory results ; digital isolation, with a policy of internet flow increase on the whole territory ; medical desertification. Rochechouart will welcome several new therapists this year, and the project of multidisciplinary health home is in its development phase.

New osteopathy practice

Since April 19th, Camille Sicard and Yanis Bounouh, two young osteopaths arriving from Toulouse, settled their practice 2 rue Maurice Thorez.

New year's gift to seniors

The CCAS reminds to the people aged more than 65 that the modalities of the traditional new year's gift change this year : beneficiaries will have to chose between the package and the meal at MTL. Registration in townhall will be required.

Lettre municipale semestrielle éditée par la Mairie de Rochechouart - www.rochechouart.com

Directeur de publication : Jean Marie Rougier

Correspondance et Rédaction : Mairie

Création - Conception : LMID édition

Crédits Photos : LMID édition / Mairie / Correspondants

Impression : Rivet Presse Edition

Retrouvez-nous sur :  



La lettre du Conseil Municipal
Avril 2017 - N° 33
www.rochechouart.com

Ne ratez pas !

13 mai à 11h
site de Fontvergne :
1 naissance = 1 arbre

23 avril et 7 mai
(8h - 19h) : élections
présidentielles

11 et 18 juin
(8h - 18h) : élections
législatives

Questions au Maire
Bien vivre à Rochechouart
(p.4+)

L'Actu municipale (p.4)

DOSSIER
le budget 2017
(p.2-3-3+)

Rochechouart

Éditorial

Les élections du Chef de l'Etat et des députés se profilent. A quelques jours de ces échéances très importantes, je vous rappelle combien il est capital d'accomplir notre devoir citoyen. A nous d'agir pour que l'abstention ne devienne pas le premier parti de France. Le mandat de François Hollande a été marqué par d'importantes et courageuses réformes de nos collectivités territoriales. La transformation du Conseil Général en Conseil Départemental à partir de nouveaux cantons ; la fusion des Régions ; le renforcement de l'Intercommunalité...

Ces mutations profondes nécessitent un travail considérable pour harmoniser les différentes pratiques. C'est ce à quoi nous nous attachons au sein de notre nouvelle communauté de communes. On en jugera les effets positifs dans le temps, mais la clarification des compétences des collectivités et la mutualisation des moyens étaient, d'évidence, nécessaires pour rendre l'action publique encore plus efficace.

Il est heureux de constater que la solidarité consentie par les communes semble déjà porter ses premiers fruits. Souhaitons toutefois que Paris ne nous réserve pas de nouvelle baisse des dotations. En effet, de nombreuses collectivités, a fortiori en zone rurale, seraient trop lourdement affectées. Le service public serait menacé dans ces territoires avec pour regrettable conséquence une France à deux vitesses.

Pour notre ville, nous avons fait en sorte d'anticiper au maximum cette situation nouvelle, et les baisses de ressources qui l'accompagnent, en conservant l'objectif de protéger nos services à la population. Nous avons réussi ce challenge difficile en réalisant des économies de fonctionnement pour préserver notre capacité d'investir. En résumé, cette gestion responsable nous place dans une situation favorable pour entreprendre les grands chantiers qui serviront le développement de Rochechouart. Dans cette logique, le Conseil Municipal a construit un budget 2017 raisonnable et ambitieux.

- Nous n'augmenterons pas, une nouvelle fois, les taux d'imposition de la commune.
- 1,9 million d'Euros seront consacrés aux investissements.
- La pertinence de nos projets a convaincu nos partenaires (Etat, Europe, Département, Région), qui nous accompagneront à hauteur d'environ 50 % de l'ensemble de nos investissements.
- Nous ferons appel à l'emprunt à hauteur de 150 000 €. Les finances municipales auraient tout-à-fait pu assumer le coût de tous ces travaux. Nous préférons être pragmatiques car cet emprunt nous permettra d'anticiper le versement décalé des subventions, tout en profitant de taux d'intérêts encore très bas.

Au-delà du Centre-Bourg, nos investissements se répartissent sur l'ensemble de la commune et ont pour objectif l'amélioration constante de la qualité de la vie à Rochechouart. C'est avec cette même logique d'avenir que nous travaillons d'ores et déjà pour la création d'un assainissement collectif à Biennac, la rénovation de l'école élémentaire, et plus globalement sur tout ce qui peut développer notre commune, pour ses habitants comme pour ses visiteurs.

Ces nombreux travaux occasionnent naturellement quelques désagréments. Nous faisons évidemment en sorte de les limiter autant que possible et je tiens d'ailleurs à remercier les sociétés qui respectent parfaitement le calendrier des différentes opérations. N'hésitez pas à nous donner votre avis et à nous faire part de toutes vos questions.

L'année 2017 sera marquée par de profonds changements, tant au niveau national que communal. Rochechouart se donne les moyens de s'adapter et d'évoluer en traçant sa voie avec sérénité.



Jean Marie ROUGIER





augmentation
Un taux d'imposition communal inchangé

1,9 million d'€
Les investissements 2017 de la ville

50 %
Le niveau global de subventionnement des investissements

Rochechouart trace sa voie

Les éclaircies, de plus en plus nombreuses, semblent percer la grisaille économique qui nous affecte tous depuis maintenant une dizaine d'années. Evidemment, le contexte est encore incertain. Pour autant, Rochechouart se donne les moyens d'avancer, grâce à une gestion responsable et efficace. Tout le développement de la commune est construit sur cette ambition calculée.

Bien sûr, le budget d'une collectivité repose sur des procédures réglementaires qui peuvent sembler difficiles à comprendre... Mais sur le fond, les grands mécanismes sont assez simples. Nous vivons exactement la même situation en tant que particuliers : pour pouvoir s'engager dans des projets d'investissements (achats importants ou travaux), il faut que notre fonctionnement, c'est-à-dire la différence entre nos recettes et nos dépenses quotidiennes, nous permette de dégager une ressource suffisante. C'est ce que nous appelons communément la capacité d'investissement.

Dans les faits, construire un budget municipal est un exercice beaucoup moins simple. On l'a souvent évoqué dans nos magazines municipaux. Chaque collectivité est soumise depuis plusieurs années à une participation importante à l'effort de redressement des comptes publics. Celui-ci se matérialise par de multiples baisses non négligeables de dotations. Très concrètement, pour la ville de Rochechouart, cela représente

près de 600 000 € de recettes en moins entre 2014 et 2018 soit près de 14 % du budget municipal.

Si on peut débattre de la pertinence de ces choix imposés aux collectivités, les indicateurs laissent néanmoins entrevoir des frémissements intéressants de relance économique. Qu'en serait-il aujourd'hui sans cet effort de solidarité ? L'heure n'est clairement pas aux discussions polémiques, mais plutôt à l'action constructive.

STRATÉGIE D'ANTICIPATION

Dans cette logique, la municipalité a préféré agir et anticiper très tôt ce contexte délicat. Depuis trois ans désormais, un travail conséquent est réalisé au sein des services municipaux avec deux objectifs : d'une part, dynamiser toutes les formes de recettes possibles, et d'autre part, rechercher toutes les économies potentielles de fonctionnement. Deux principes fondateurs constituent le socle de cette démarche : ne pas alourdir la pression fiscale des Rochechouartais et continuer à apporter la même qualité de service.

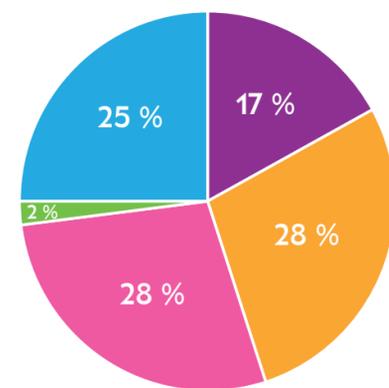
L'ensemble est animé par une seule motivation : construire un avenir serein pour Rochechouart et ses habitants. Dans cette optique, il est essentiel que la ville puisse continuer à réaliser des opérations d'investissement d'envergure, car elles participent directement à notre bien vivre ensemble. Plus globalement, elles développent au sens large l'attractivité de notre commune en favorisant la venue de nouveaux habitants et de nouveaux visiteurs.

Responsabilité, pragmatisme et optimisme sont donc les maîtres-mots de ce schéma. Force est de constater

la réussite de cette entreprise dans laquelle la ville s'est engagée. Pour preuve, plus de 186 000 € d'économies ont été réalisées entre 2013 et 2016, avec parallèlement plus de 215 000 € de ressources nouvelles.

ACTIVER TOUS LES LEVIERS

Bien évidemment, il n'y a pas de recette miracle. Tous les leviers ont été activés pour atteindre ce résultat. La réorganisation de plusieurs services, la recherche systématique de subventions extérieures, la réduction des dépenses d'énergie en sont quelques exemples.



Petite enfance - Jeunesse - Scolaire	1 037 818 €
Activités socio-culturelles	724 666 €
Entretiens & Réparations	1 191 240 €
Admin. générale	1 155 143 €
Dettes (Intérêt)	93 301 €

4 202 169 € de dépenses de fonctionnement

Une action, en particulier, illustre parfaitement cette démarche vertueuse. Près de 9 000 € ont été nécessaires pour équiper notre réseau d'éclairage public. Ces travaux ont ainsi permis de s'engager dans l'extinction d'une partie de notre réseau entre 23h00 et 05h00. Au final, la ville réalisera chaque année pas moins de 18 000 € d'économies de fonctionnement.

C'est cette gestion saine et responsable « de bon père de famille » qui conduit l'ensemble des choix municipaux et qui permet de se lancer dans une dynamique d'investissement utile au développement de Rochechouart. Plus d'1,9 million d'euros d'investissements sont ainsi programmés pour 2017. Ce montant très conséquent pour Rochechouart n'aurait pu être atteint sans la confiance de nos partenaires publics. Leurs différents soutiens financiers démontrent, si besoin en était, la pertinence des projets de notre commune.

Bien sûr, de nombreuses autres actions sont nécessaires et seront menées, avec cette même logique ambitieuse, au fil des prochaines années. La réhabilitation de certaines voiries vieillissantes méritera notamment une attention particulière, tout comme la future réhabilitation de l'école élémentaire. En tout état de cause, à l'instar du projet « centre-bourg » qui vient de débuter, Rochechouart s'inscrit avec sérénité et ambition dans une logique de développement durable et d'avenir.

CENTRE-VILLE : UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

La revitalisation du centre-ville sera naturellement le projet phare de cette année 2017. Après les travaux de la Mairie réalisés en fin d'année 2016 (rénovation de la salle des mariages, création d'un ascenseur, réfection totale de la toiture), les aménagements de la Rue Victor Hugo et du parking de l'école maternelle sont en passe de se terminer à l'heure où ce magazine est publié.

Les travaux se poursuivront prochainement sur le square Marcel Pagnol, puis nous verrons la création du nouveau parking au niveau de la rue Romain Rolland, avec près de 50 nouvelles places de stationnement. Cette même rue sera par ailleurs aménagée



afin de sécuriser encore plus les abords de l'école maternelle rue Jean Jaurès.

Parallèlement, les fouilles archéologiques prescrites par l'Etat viennent tout juste de débuter sur la place du Tilleul ; elles dureront au maximum deux mois.

La rénovation du lavoir sera ensuite engagée après les différents événements de l'été. La rentrée de septembre verra quant à elle la reprise des réseaux au niveau du Boulevard Carnot et des ruelles du centre historique. Ce travail préalable permettra de se projeter ensuite dans les aménagements des rues Bertrand Bourdeau, Prévot-Lathière et Léon Sudrat. Enfin, les travaux sur la place du Tilleul, boulevard Carnot et rue du Félibrige débiteront avant la fin de l'année.

OPTIMISER LE CADRE DE VIE

On notera également les opérations menées par le Syndicat Energie Haute-Vienne. Ses équipes procèdent à l'enfouissement de nos réseaux aériens préalablement à toutes les opérations d'aménagements lancées par la commune. Naturellement, ces travaux entraînent quelques perturbations au niveau du stationnement en cœur de ville. Celles-ci sont temporaires et rappelons, si nécessaire, que l'ensemble des commerces du centre-bourg restent évidemment accessibles le temps des travaux.

Les deux projets sportifs (reprise des terrains de tennis et création du boulodrome à l'Espace de la Gare) ont déjà débuté et seront finalisés au printemps. Les aménagements au plan d'eau seront également poursuivis après la récente mise en activité du nouveau WC public.

Dans un autre domaine, la ville prolongera plusieurs actions déjà engagées ces dernières années, en renforçant notamment la mise en sécurité aux abords des écoles, en

favorisant les économies d'énergie sur les équipements municipaux de Babaudus et de Biennac, ou en augmentant la fonctionnalité du gymnase grâce à un nouvel espace de stockage.

INVESTISSEMENTS DURABLES ET TRAVAUX EN RÉGIE

Engagé depuis maintenant 3 ans, le goudronnage des allées du cimetière de Rochechouart sera de nouveau poursuivi cette année, tout comme le programme de mise aux normes d'accessibilité de nos équipements municipaux, dans lequel la ville est engagée pour 5 ans encore. La création d'un forage au stade permettra d'arroser l'ensemble des terrains de sports ainsi que les espaces verts de la ville.

Sur le budget de l'eau, les réseaux de la commune seront désormais décomposés en 16 secteurs grâce à l'installation de débitmètres. Le suivi sera ainsi facilité avec au final, une limitation importante des différentes pertes d'eau.

Ces quatre actions tiendront une place de choix dans notre prochain Agenda 21 local, car elles participent directement à l'intérêt général tout en créant des économies d'échelle conséquentes.

Cette liste n'est naturellement pas exhaustive. On pourra néanmoins citer en conclusion la fin de l'étude d'assainissement et la révision du zonage qui permettra d'envisager la faisabilité technique d'un assainissement collectif à Biennac.

Une grande partie de ces travaux sera réalisée par nos services municipaux en régie.

Associées aux subventions de nos partenaires, ces opérations seront ainsi doublement intéressantes ; d'un point de vue financier d'une part et aussi par rapport à l'intérêt que l'ensemble de ces travaux représente pour le développement de Rochechouart.